

DOSSIER P. 13

PERSONNES / FAMILLE

Associations :
libéralités, vente,
apport et fusion
en pratique

www.defrenois.fr

ACTUALITÉS P. 5**ENTREPRISE**

Précisions concernant le formalisme de la cession des titres des sociétés par actions

DROIT FISCAL

DMTG : l'Administration peut changer de motivation pour justifier la pénalité

RURAL

Conditions de la résiliation du bail pour mise à disposition d'une société des parcelles louées

PROFESSIONS

Auto-saisine pour avis de l'Autorité de la concurrence afin de dresser un bilan de l'application de la loi *Croissance*

DOSSIER P. 13

PERSONNES / FAMILLE

par **Vincent Balny**

Jean-Daniel Roque
et **Éric Roux-Sibillon**

et **Marc Maggioli**

COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas
Christophe VERNIÈRES, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier
Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)
Gilles BONNET, notaire à Paris
Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier
Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas
Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes
François DELORME, notaire à Blérancourt
Cyrille FARENC, notaire à Saint-Martin-en-Haut
Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas
Charles GIJSBERS, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas
Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur
Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris
Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole
Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation
François RIPART, notaire à Sevrans
Franck ROUSSEL, directeur adjoint du Cridon Sud-Ouest, chargé d'enseignement à l'université de Bordeaux
Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France
Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Paris-Panthéon-Assas
Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges
Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est
Olivier VIX, notaire à Rouffach, président honoraire de la chambre des notaires du Haut-Rhin

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)
Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France
Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas
Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas
Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon
Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas
Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris
Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France
Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges

RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso, 1, Parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense (CEDEX)
Directrice générale, Directrice de la publication : Emmanuelle Filiberti. Rédactrice en chef : L. Ricco.
Rédactrices spécialisées : E. Guérin - C. Burban. Assistante : C. Bardet.
Tél. : 01.40.93.40.43 - defrenois.redaction@lextenso.fr
Abonnements : Tél. : 01 40 93 40 40 - relationsclients@lextenso.fr -
Tarifs 2024 : Abonnement papier + version feuiltable numérique France : 678,97 € TTC - Étranger : 831,25 €
Abonnement feuiltable numérique France : 321,62 € TTC - Étranger : 315 €
Prix au numéro France : 28,59 € TTC - Étranger : 29 €. Tarifs étudiants : nous consulter.
Annonces et Publicité : Tél. : 01 40 93 40 68 - 07 60 98 54 55 - julien.combaud@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

Crédits : Dessin de couverture par Julie Le Cor.
Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi.

Le Defrénois peut désormais être cité de la façon suivante : DEF 23 nov. 2021, n° DEF204p8.
Le numéro de type DEF204p8 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Imprimé chez Dupliprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Autriche (couverture, 0% de fibres recyclées)
et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 448 g éq. CO₂
CPPAP n° 1127 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.



ACTUALITÉS P. 5

À LA UNE

DEF222m5 ■ Précisions concernant le formalisme de la cession des titres des sociétés par actions

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF222m1 ■ Condition de l'annulation de l'engagement de la caution pour erreur sur la solvabilité du débiteur

FISCAL

DEF222m2 ■ DMTG : l'Administration peut changer de motivation pour justifier la pénalité

RURAL

DEF222m3 ■ Conditions de la résiliation du bail pour mise à disposition d'une société des parcelles louées

PROFESSION

DEF222m4 ■ Auto-saisine pour avis de l'Autorité de la concurrence afin de dresser un bilan de l'application de la loi *Croissance*

DOSSIER P. 13

DEF222j6 ■ Le pouvoir renforcé du préfet en cas de libéralités à une association par **Vincent Balny**

QUESTIONS-RÉPONSES

DEF222a7 ■ La nouvelle capacité d'une association culturelle à disposer d'immeubles reçus à titre gratuit par **Jean-Daniel Roque** et **Éric Roux-Sibillon**

QUESTIONS-RÉPONSES

DEF222a5 ■ Quelles règles spécifiques pour la fusion d'associations culturelles ? par **Jean-Daniel Roque** et **Éric Roux-Sibillon**

FORMULES

DEF222a4 ■ Apport pur et simple entre associations par **Marc Maggioli**

VIE PRO P. 39

OFFRES ET DEMANDES P. 45

INDICES P. 48